

**SEANCE DU
15 MAI 2025**

**RAPPORT N° V-1
25SGADB0037**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
21**

**Date de convocation :
9 mai 2025**

**Date d'affichage :
16 mai 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 15 mai à quatorze heures le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Salle d'exposition hub&go- 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

CONSEILLERS DELEGUES

**OBJET:
ÉCUISSSES - Travaux d'aménagement de l'esplanade de la mairie - Autorisation de signature d'un marché à procédure adaptée.**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Evelyne COUILLEROT



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2°, L.2123-1-1°, R.2123-1-1° du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme de travaux 2025, la Communauté Urbaine prévoit l'aménagement de l'esplanade de la mairie à Ecuisses. Le projet comprend le parvis de la mairie et les stationnements.

il est ainsi envisagé l'aménagement de l'esplanade et du stationnement de la mairie, dans la continuité des travaux réalisés entre 2017 et 2019. Cette initiative vise à assurer un traitement harmonieux de ces espaces, de part et d'autre de la place, garantissant ainsi une cohérence visuelle et fonctionnelle.

Le projet met en lumière la valorisation du bâtiment par la création d'un cheminement piéton de style Perrusson pour accéder à la salle de mariage, d'un espace de manifestation arboré et végétalisé, ainsi que de stationnements perméables. Cet aménagement sera élargi et embelli par des plantations grimpantes, judicieusement disposées le long des grillages existants.

Les objectifs du projet d'aménagement sont les suivants :

- Créer un espace végétalisé dans la cour de la mairie et perméabiliser le stationnement,
- Requalifier la place du 11 novembre en proposant un aménagement qualitatif afin de créer une entrée de la mairie plus accueillante,
- Créer aux abords de la mairie un environnement apaisé et confortable pour les piétons (élargissement des trottoirs, création de cheminements sécurisés, d'une zone d'attente pour les riverains),
- Rendre plus perceptible la connexion de la place avec les autres polarités du centre : Ecole, salle de mariage, salle multi-complexe...

Pour la mise en œuvre des travaux, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 14 mars 2025, à l'issue de laquelle l'offre de l'entreprise COLAS a été jugée économiquement la plus avantageuse et a donc été retenue, pour un montant de 215 566,60€ HT.

Il est demandé au Bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces du marché à intervenir.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché à intervenir avec l'entreprise COLAS, sis Montceau-les-Mines, rue du Bois Clair, pour un montant de 215 566,60€ HT.
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 mai 2025
et publié, affiché ou notifié le 16 mai 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



La secrétaire de séance,
Evelyne COUILLEROT

